

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES

CARTE D'IMMATRICULATION 0002 140 15001770

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Après l'analyse et l'évaluation des offres, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours restreints N°01/2026 du Concernant: 25/01/2026.

Projet : Maitrise D'œuvre (Etude et Suivi) pour la Réalisation d'un Célibatorium (Type A) à Tiaret

N° du pli	COCONTRACTANT	NOTE GLOBALE (Technique +finance + prestation)	Montant (DA)	Délai		Critère de choix	NIF
				Etude	Suivi		
02	BAKHTI YASSER	72.11	MT proposé (DA)	03 MOIS	12 MOIS	Meilleure offre	188140102111150
			23 100 000.00				
			MT corrigé (DA)				
			23 100 000.00				

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) Jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire du Marché.

Aussi les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières à se rapprocher de nos services au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultat par écrit.

Directeur